

**DEMANDE DE FINANCEMENT
GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION :
A. EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES**

1. Le Centre adopte une approche interdisciplinaire pour sa recherche, ce qui permet d'appliquer les connaissances et les outils des études sur les mécanismes de la cancérogenèse aux investigations épidémiologiques sur les causes et la prévention du cancer, comme décrit dans la Stratégie à moyen terme du CIRC (2010–2015). Le Comité directeur des laboratoires du CIRC supervise les équipements de laboratoire à renouveler ainsi que les nouveaux investissements à effectuer et conseille le Directeur en fonction des priorités des différents groupes de recherche du CIRC.
2. L'utilisation du budget régulier pour financer de gros équipements se ferait au détriment des projets en cours au Centre. Par ailleurs, il est difficile d'obtenir des financements pour du gros matériel par le biais de subventions compétitives, étant donné le nombre limité de sources de financement extrabudgétaires ouvertes aux chercheurs du Centre.
3. Les matériels faisant l'objet de cette demande, à savoir un séquenceur de paillasse de nouvelle génération et un spectromètre de masse en tandem, vont servir au développement des activités sur le métabolome récemment mises en place et renforcer le succès obtenu grâce aux investissements récents dans le séquençage de l'ADN.
4. Il est à noter que le Conseil scientifique avait déjà alerté le Directeur et le Conseil de Direction sur la nécessité de programmer de nouveaux investissements dans le matériel de séquençage pour que le Centre soit toujours en mesure de tirer parti des nombreuses opportunités de recherche (voir les précédents rapports du Conseil scientifique – documents SC/46/11 (2010) et SC/48/10 (2012)). Un nouveau spectromètre de masse est également nécessaire pour analyser le nombre croissant d'échantillons provenant de grandes cohortes.
5. Ces nouveaux équipements vont pouvoir servir aux projets collaboratifs et interdisciplinaires impliquant plusieurs groupes de recherche du Centre. Il est à noter que l'investissement récent par le Conseil de Direction dans la métabolomique et la capacité de séquençage a permis l'obtention de plusieurs subventions de recherche importantes. En particulier, le groupe Biomarqueurs (BMA) a obtenu des financements dans trois grands projets du 7^{ème} Programme cadre européen pour étudier les associations entre l'exposome et le risque de cancer (EU-FP7 NutriTech, EU-FP7 EXPOSOMICS, EU-FP7 TRANSCAN CRC-Metabolome) en plus des subventions du *World Cancer Research Fund* et de l'Institut national du cancer (INCa) pour un montant total de 2 500 000€. Dans le domaine de la génétique et du séquençage de l'ADN, le Groupe Prédispositions génétiques au cancer (GCS) a obtenu des

financements du *National Cancer Institute* des Etats-Unis (trois subventions) et de l'INCa, pour un montant total d'environ 1 340 000 \$ US. Pour le métabolome, la subvention mentionnée plus haut représente environ 25% des financements nécessaires pour le nouveau spectromètre de masse.

6. Les coûts annuels de maintenance de l'équipement demandé seront couverts par le budget régulier ainsi que par les subventions obtenues pour les programmes collaboratifs.

7. Il a été demandé au Conseil scientifique de donner son avis au Directeur et au Conseil de Direction sur la demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction pour l'achat des équipements scientifiques mentionnés ci-dessous, pour un montant total de 353 000€ :

- a) Séquenceur de paillasse moyen débit de nouvelle génération, et
- b) Spectromètre de masse en tandem couplé à un système de chromatographie liquide ultra-haute performance (CLUHP)

Budget demandé

	Quantité	Coût (€)	Coût de maintenance annuelle (€)
Séquenceur de paillasse moyen débit de nouvelle génération	1	110 000 ¹	16 000
Spectromètre de masse couplé à un système CLUHP	1	243 000 ²	39 000
Total		353 000	

¹ Cette estimation inclut les frais d'installation.

² Soixante-dix mille euros du coût total (313 000 €) seront couverts par le groupe Biomarqueurs (BMA)

8. Le Conseil scientifique a noté que les coûts de maintenance peuvent être considérables, dépassant souvent le prix d'achat sur la durée de vie de l'équipement, et a demandé comment ils seraient financés. Le Dr Scalbert a confirmé que ces coûts sont, en effet, très élevés et généralement couverts par les subventions de recherche.

9. Le Conseil scientifique s'est félicité des projets de mise en commun de l'équipement par les différentes Sections ; il a reconnu l'importance de disposer du matériel en temps utile et d'investir dans de nouveaux équipements de pointe pour que le CIRC puisse maintenir son rôle prépondérant dans la recherche.

10. Le Conseil scientifique a étudié ces différents points et recommandé au Conseil de Direction d'approuver l'achat de matériel mentionné ci-dessus.

11. Le Conseil de Direction est prié d'approuver l'utilisation de 353 000€ provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction.